

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 17

Artikel: Grand Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUZON

Mé foto bin de voutra vatze!!
(Pleurant).
Eh! ma poura Caton!

ZABET

Quau étai-t-eille, khlia Caton?

SUZON

Saïde-vo pas? ma poura tchivra.

ZABET

Voz ai bin fauta de vo carsinâ por oune tzara-
[vouta de tchivra.

SUZON

Caisi-vo, misérablia! Y'ai perdu mon soutien.
Tadan que ti lez autro fusse lyin.

Tiré d'un numéro de la *Revue suisse* de 1845.
(Communiqué par M. Janin, à Montherond).

SALUT! GLACIERS SUBLIMES!

Autres variantes.

SUR ces hauteurs tranquilles
Le rasta bouffe en paix;
Il y voit, comme en ville,
Des bars et des buffets.
C'est ici qu'il oublie
La terre... et ses labeurs;
C'est ici la patrie
De tous les grands viveurs!

Voici l'altier palace
Aux salons somptueux,
Où chacun trouve place
A coups de... billets bleus.
O célestes compagnes,
Parfums et nudités...
Allons sur ces montagnes
Flirter en liberté!

T. R.

LES AMAZONES DE MORAT

AU XVII^e siècle, une demoiselle Catherine de Watteville, personne d'une humeur peu endurante, se trouvait à Morat chez son cousin de Diesbach, au moment où il recevait la duchesse de Créquy, revenant de Rome. Celle-ci avait dans sa suite une dame de Sappale, qui s'avisait de plaisanter maladroitement Catherine de Watteville, laquelle lui jeta, pour réponse, un jeu de cartes au nez. Furieuse d'une telle insulte, la pétulante Française appela en duel la Bernoise, qui ne recula pas. Il fut impossible de leur faire abandonner leurs projets de vengeance; mais un témoin officieux trouva moyen d'extraire les balles des pistolets. Les deux amazones courent à cheval l'une sur l'autre et font feu en même temps, à brûle-pourpoint; aussitôt, boucles de cheveux et bouts de rubans volent en l'air, mais ce fut tout. Les combattantes acharnées sautent à terre, mettent l'épée à la main, et l'affaire eût eu des suites tragiques si les assistants ne les eussent séparées à temps.

Mlle de Watteville eut encore d'autres aventures. Elle tua de sa main un amant téméraire qui voulait attenter à sa vertu. Mariée à un Perregaux de Neuchâtel, elle fit preuve, plus tard, d'une héroïque fermeté de caractère. Elle appartenait au parti français, et se trouva compromise dans certaines intrigues que la faction d'Autriche, en ce moment au pouvoir, tenait à pénétrer. La malheureuse se vit traînée en prison, mise à la question et condamnée à mort par le Grand Conseil de Berne. Ses parents et ses amis, qui étaient nombreux, vinrent processionnellement et tous vêtus de noir à l'Hôtel-de-Ville pour solliciter sa grâce. Après deux commutations de peine, obtenues successivement, Catherine, bannie à perpétuité, partit le soir même, à cheval, pour Besançon, quoiqu'elle eût subi, le matin, la question connue sous le nom de *brodequins*, à la suite de laquelle elle avait eu les pieds entièrement distoqués.

THÉOBALD WALSH.

Un mot de Mme Necker. — « Voulez-vous, disait-elle, faire prévaloir une opinion, adressez-vous aux femmes. Elles les reçoivent aisément, parce qu'elles sont ignorantes; elles les répandent facilement, parce qu'elles sont légères; elles les soutiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. »

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

III

Après avoir discrètement joué du duel muet qui avait lieu entre son patron et l'inconnu, le plus âgé des commis hasarda de se placer sur la dalle où était monsieur Guillaume, en voyant le jeune homme contempler à la dérobée les croisées du troisième. Il fit deux pas dans la rue, leva la tête, et crut avoir aperçu mademoiselle Augustine Guillaume qui se retirait avec précipitation. Mécontent de la perspicacité de son premier commis, le drapier lui lança un regard de travers; mais tout à coup les craintes mutuelles que la présence de ce passant excitait dans l'âme du marchand et de l' amoureux commis se calmèrent. L'inconnu héla un fiacre qui se rendait à une place voisine, et y monta rapidement en affectant une trompeuse indifférence. Ce départ mit un certain baume dans le cœur des autres commis, assez inquiets de retrouver la victime de leur plaisanterie.

— Hé bien, messieurs, qu'avez-vous donc à rester là, les bras croisés? dit monsieur Guillaume à ses trois néophytes. Mais autrefois, sarpejeu! quand j'étais chez le sieur Chevre, j'avais déjà visité plus de deux pièces de drap.

— Il faisait donc jour de meilleure heure, dit le second commis, que cette tâche concernait.

Le vieux négociant ne put s'empêcher de sourire. Quoique deux de ces trois jeunes gens, confiés à ses soins par leurs pères, riches manufacturiers de Louviers et Sedan, n'eussent qu'à demander cent mille francs pour les avoir, le jour où ils seraient en âge de s'établir, Guillaume croyait de son devoir de les tenir sous la férule d'un antique despotisme inconnu de nos jours dans les brillants magasins modernes dont les commis veulent être riches à trente ans: il les faisait travailler comme des nègres. A eux trois, ces commis suffisaient à une besogne qui aurait mis sur les dents dix de ces employés dont le sybaritisme enfle aujourd'hui les colonnes du budget.

Aucun bruit ne troublait la paix de cette maison solennelle, où les gonds semblaient toujours huilés, et dont le moindre meuble avait cette propreté respectable qui annonce un ordre et une économie sévères. Souvent, le plus espiègle des commis s'était amusé à écrire sur le fromage de Gruyère qu'on leur abandonnait au déjeuner, et qu'ils se plaisaient à respecter, la date de sa réception primitive. Cette malice et quelques autres semblables faisaient parfois sourire la plus jeune des deux filles de Guillaume, la jolie vierge qui venait d'apparaître au passant enchanté.

Quoique chacun des apprentis, et même le plus ancien, payât une forte pension, aucun d'eux n'eût été assez hardi pour rester à la table du patron au moment où le dessert y était servi. Lorsque madame Guillaume parlait d'accommoder la salade, ces pauvres jeunes gens tremblaient en songeant avec quelle parcimonie sa prudente main savait y épancher l'huile. Il ne fallait pas qu'ils s'avisassent de passer une nuit dehors, sans avoir donné longtemps à l'avance un motif plausible à cette irrégularité. Chaque dimanche, et à tour de rôle, deux commis accompagnaient la famille Guillaume à la messe de Saint-Leu et aux vêpres. Mesdemoiselles Virginie et Augustine, modestement vêtues d'indienne, prenaient chacune le bras d'un commis et marchaient en avant, sous les yeux perçants de leur mère, qui fermait ce petit cortège domestique avec son mari accoutumé par elle à porter deux gros paroissiens reliés en maroquin noir.

Le second commis n'avait pas d'appointements. Quand à celui que douze ans de persévérance et de discrétion initiaient aux secrets de la maison, il recevait huit cent francs en récompense de ses labeurs. A certaines fêtes de famille, il était gratifié

de quelques cadeaux auxquels la main sèche et ridée de madame Guillaume donnait seule du prix: des bourses en filet, qu'elle avait soin d'emplir de coton pour faire valoir leurs dessins à jour; des bretelles fortement conditionnées, ou des paires de bas de soie bien lourdes. Quelquefois, mais rarement, ce premier ministre était admis à partager les plaisirs de la famille soit quand elle allait à la campagne, soit quand après des mois d'attente elle se décidait à user de son droit à demander, en louant une loge, une pièce à laquelle Paris ne pensait plus.

Quant aux deux autres commis, la barrière de respect qui séparait jadis un maître drapier de ses apprentis était placée si fortement entre eux et le vieux négociant, qu'il leur eût été plus facile de voler une pièce de drap que de déranger cette auguste étiquette. Cette réserve peut paraître ridicule aujourd'hui. Néanmoins, ces vieilles maisons étaient des écoles de mœurs et de probité. Les maîtres adoptaient leurs apprentis. Le linge d'un jeune homme était soigné, réparé, quelquefois renouvelé par la maîtresse de la maison. Un commis tombait-il malade, il devenait l'objet de soins vraiment maternels. En cas de danger, le patron prodiguait son argent pour appeler les plus célèbres docteurs; car il ne répondait pas seulement des mœurs et du savoir de ces jeunes gens à leurs parents. Si l'un d'eux, honorable par le caractère, éprouvait quelque désastre, ces vieux négociants savaient apprécier l'intelligence qu'ils avaient développée, et n'hésitaient pas à confier le bonheur de leurs filles à celui auquel ils avaient pendant longtemps confié leurs fortunes.

Guillaume était un de ces hommes antiques; et s'il en avait les ridicules, il en avait toutes les qualités. Aussi Joseph Lebas, son premier commis, orphelin et sans fortune, était-il, dans son idée, le futur époux de Virginie sa fille aînée. Mais Joseph ne partageait point les pensées symétriques de son patron, qui, pour un empire, n'aurait pas marié sa seconde fille avant la première. L'infortuné commis se sentait le cœur entièrement pris pour Mlle Augustine la cadette. Afin de justifier cette passion qui avait grandi secrètement, il est nécessaire de pénétrer plus avant dans les ressorts du gouvernement absolu qui régnait à la maison du vieux marchand drapier.

Guillaume avait deux filles. L'aînée, mademoiselle Virginie, était tout le portrait de sa mère. Madame Guillaume, fille du sieur Chevre, se tenait si droite sur la banquette de son comptoir, que plus d'une fois elle avait entendu des plaisants parier qu'elle y était empalée. Sa figure maigre et longue trahissait une dévotion outre. Sans grâces et sans manières aimables, madame Guillaume ornait habituellement sa tête presque sexagénaire d'un bonnet dont la forme était invariable et garni de barbes comme celui d'une veuve. Tout le voisinage l'appelait la sœur tourière. Sa parole était brève, et ses gestes avaient quelque chose des mouvements saccadés d'un télégraphe. Son œil, clair comme celui d'un chat, semblait en vouloir à tout le monde de ce qu'elle était laide. (A suivre).

Grand Théâtre. — Jeudi, s'est ouverte la saison lyrique. On jouait *Werther*. Plusieurs des artistes nous sont déjà connus et ont retrouvé d'emblée leur succès. Leurs camarades nouveaux ont fait une excellente impression. Tout promet donc une série de belles soirées, qui compensera notre public de l'inclemence persistante du temps. — Vendredi, on a joué *La Poupée*. Demain soir, dimanche, à 8 1/4 heures, deuxième de *Werther*.

Royal Biograph. — Au Royal Biograph une nouveauté remarquable, qui vient de remporter un immense succès en Amérique, « Folie d'amour », drame moderne en 5 parties, d'une mise en scène luxueuse et d'une interprétation hors ligne, avec, comme principal interprète, Robert Warwick, un des artistes préférés de la cinématographie. Outre ce film, une délicieuse comédie dramatique interprétée par la mignonne Simone Genevois (« Simone et le briseur de chaînes ». Puis « Ne flirtez pas », un nouveau succès de fou rire et une actualité des plus récentes et dont le Royal Biograph possède l'exclusivité « L'occupation de l'Allemagne par les troupes belges », film officiel. Dès cette semaine et durant les mois de mai, juin, juillet et août, le dimanche, une seule matinée ininterrompue dès 2 1/4 heures, avec programme complet.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE
BOITE
en 100 FR. 180
TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS